



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2017

Date
de la convocation

05/04/2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le mardi 11 avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 05 avril 2017.

Nombre
de conseillers

PRÉSENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) – M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. CHAIBRIANT Michel – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe – M. FRANCISQUE Jean-Louis – Mme BARTHEL Annick.....(19)

En exercice
29

Présents
19

Absents
10

Dont
Procuration
03

REPRÉSENTÉS : M. RENIER Renaud (ayant donné procuration à M. RENIER Philippe) – Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à Mme DEGLAS Louisiane) – M. EDAU François (ayant donné procuration à M. NOËL Jean-Philippe).....(3)

ABSENTS : M. JERSIER Claude – M. LAROCHELLE Louis – Mme LAROCHELLE Laurence – Mme MACHARES Chantal – M. LIBER Jean – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence.....(7)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Annick BARTHEL a été désigné pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

22

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°20 DU 11 AVRIL 2017 :
PLAN DE FINANCEMENT DE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION
« SUR LES TRACES DES AMERINDIENS »**

Vote à
l'unanimité

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

Pour : **22**
Contre : **00**
Abstention : **00**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Budget de la Commune pour l'exercice 2017.
- Vu la délibération n°3 du conseil municipal du mardi 19 janvier 2016 qui a validé le plan de financement et le budget prévisionnel de l'opération « ACI Sur les Traces des Amérindiens » pour un montant de **1 939 235 euros** ;
- Considérant qu'après une année de mise en œuvre du chantier, de nécessaires ajustements budgétaires ont dû être réalisés du fait du retard pris dans le début opérationnel du Chantier d'insertion ;
- Considérant encore que certaines actions programmées en 2016 ont du faire l'objet d'un report pour l'année 2017, notamment au niveau d'achat de matériels et matériaux devant servir à la construction des mobiliers urbains ;
- Vu la demande de subvention déposée le 20 mars 2017 au Fonds Social Européen (FSE) à hauteur de **974 263,24 euros**, sur la base d'un budget réajusté à **1 560 963,06 euros** ;
- Considérant que ce budget de **1 560 963,06 euros** devrait désormais être considéré comme définitif dans la mesure où il est issu d'une prise en compte suffisante des besoins et coûts réels de la mise en œuvre du chantier d'insertion

Certifié exécutoire,
compte tenu de
la transmission
en Préfecture
Le :

04 MAI 2017

La Publication
et/ou la notification
du :

05 MAI 2017



.../...

et qu'il servira de référence aux services instructeurs pour le calcul du cofinancement du Fonds Social Européen (FSE) et des différentes autres aides ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'APPROUVER le nouveau plan de financement suivant :

↳ Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles :

	ANNEE 2016	ANNEE 2017	TOTAL
DEPENSES DIRECTES	543 476,58	958 495,09	1 501 971,67
PERSONNEL	94 981,86	151 134,09	246 115,95
FONCTIONNEMENT	47 745,72 <i>(dont 6 000,00 de FDI)</i>	260 022,00 <i>(dont 9 000,00 de FDI)</i>	307 767,72
PRESTATIONS EXTERNES <i>(dont formations, suivi individuel et salaires encadrants)</i>	181 885,00	170 511,00	352 396,00
LIEES AUX PARTICIPANTS	218 864,00	376 828,00	595 692,00
TOTAL	565 081,86	995 881,20	1 560 963,06

↳ Tableau récapitulatif des ressources prévisionnelles :

	2016	2017	TOTAL
FSE	349 291,64	624 971,60	974 263,24
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS ETAT	215 790,22	370 909,60	586 699,82
TOTAL	565 081,86	995 881,20	1 560 963,06

Article 2 :

QUE la présente délibération annule et remplace la délibération n°03 du conseil municipal du 19 janvier 2016 annulant et remplaçant la délibération n°11 du 19 février 2015 portant approbation du plan de financement pour la réalisation de l'Atelier Chantier d'Insertion « Sur les Traces des Amérindiens ».

Article 3 :

DE DONNER au Maire tous pouvoirs pour assurer le bon suivi de cette décision, veiller à sa bonne exécution et solliciter les financements nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- *recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- *recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*